

Archives départementales d'Indre-et-Loire

Sous-série 7M - Agriculture. Eaux et forêts (1800-1940)

Composition et intérêt

Cette sous-série qui regroupe plusieurs fonds : préfecture, génie rural, office départemental agricole, direction des ponts et chaussées, administration des eaux et forêts, constitue un ensemble d'une grande richesse divisé en deux grandes parties, « Agriculture » et « Eaux et forêts ».

Agriculture

Cette partie consacrée uniquement à l'agriculture ne peut être étudiée sans avoir recours à la consultation des statistiques agricoles classées réglementairement en sous-série 6 M. Le fonds de la préfecture (7 M 1-299) est évidemment du premier intérêt.

Affaires générales et réglementation

Les affaires générales et la réglementation (7 M 1-17) regroupent, classés par ordre chronologique, des dossiers sur la situation de l'agriculture dans le département ainsi que des rapports de l'administration et des sociétés agricoles (7 M 1-14). On note un dossier spécifique (7 M 16) sur l'utilisation de la nicotine comme traitement préventif.

Services et organismes administratifs

Les documents sur le fonctionnement des services administratifs agricoles proprement dit sont très pauvres : une seule cote (7 M 18) concerne le personnel des services agricoles et une seule autre (7 M 21) l'office départemental agricole pour les années 1880-1945. Deux références (7 M 19-20) contiennent les documents relatifs au conseil d'agriculture et à la commission départementale d'agriculture de 1821 à 1851, organismes préfigurant les chambres d'agriculture. Les dossiers consacrés aux chambres d'agriculture sont nombreux (7 M 22-68), principalement ceux concernant les élections depuis leur institution de 1919 à 1939. Malheureusement les procès-verbaux des chambres d'agriculture sont très partiels et les registres des procès-verbaux font défaut. On note la présence d'un dossier sur l'organisation des comités communaux d'action agricole créés en 1916 pour la période de guerre (7 M 69) ainsi que des documents sur le comité départemental d'action agricole créé en 1918 (7 M 70-71). Les archives des organismes plus spécialisés créés pendant les guerres ont été classées en sous-série 6 M (économie et ravitaillement).

Sociétés, associations et syndicats agricoles

Pour une étude complète des syndicats agricoles, on se reportera à la sous-série 10 M dont les cotes 10 M 65 à 10 M 114 regroupent les dossiers administratifs de tous les syndicats professionnels, qu'ils soient patronaux, ouvriers ou agricoles. Seuls quelques dossiers particuliers, plus complets et détaillés, sont classés ici : société d'horticulture (7 M 75-76), fédération des associations agricoles et viticoles (7 M 77), syndicat d'élevage (7 M 78), société d'apiculture (7 M 79), association syndicale de remembrement (7 M 80). On peut regretter que

7M - Composition et intérêt

les documents de la société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres (7 M 73-74) ne soient pas plus consistants au regard de l'importance de cette société dans l'organisation et le développement de l'agriculture dans le département, même si sa vocation générale excède le cadre agricole. On se reportera aux *Annales de la société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département d'Indre-et-Loire*, publication extrêmement riche et passionnante.

Organismes bancaires agricoles

Les dossiers des organismes bancaires (7 M 81-82) sont consistants. Aucun document sur la caisse régionale de crédit agricole, qui a débuté son activité en 1902, n'apparaît.

Enseignement agricole

Les documents (7 M 83-95) démontrent les efforts consentis, principalement au XIX^e siècle, pour améliorer les méthodes d'agriculture et d'élevage. Les dossiers traitent de l'enseignement dans les écoles agricoles et la chaire départementale d'agriculture, mais aussi de création de fermes-écoles ou d'écoles pratiques particulières et spéciales ainsi que de l'envoi de boursiers du département dans des écoles professionnelles. On note une seule référence pour l'organisation du brevet agricole de 1922 à 1932.

Main d'œuvre agricole

Les dossiers (7 M 96-125) doivent être étudiés en complément de ceux de l'office départemental de la main d'œuvre agricole et de ceux de la main d'œuvre étrangère et militaire classés en sous-série 10 M, en sous-série 9 R et sous-série 10 R. Pour ce classement il a été privilégié l'administration qui gère ces dossiers. Ainsi, il a semblé plus logique de mettre en sous-série 10 M (travail et main d'œuvre) tous les dossiers concernant la main d'œuvre, qu'elle soit agricole, artisanale ou industrielle ; de même pour les documents sur la fixation des salaires et des congés. En ce qui concerne la main d'œuvre militaire, selon qu'elle soit contrôlée par les autorités militaires ou par les autorités civiles, les dossiers ont été classés en série R, affaires militaires ou en sous-série 7 M. Quatre liasses (7 M 126-129) regroupent les documents sur les allocations familiales agricoles mises en place à partir du 16 novembre 1936.

Productions agricoles

Après une liasse générale (7 M 130) sur l'organisation de la production agricole en temps de guerre (1939-1940), une autre peu fournie concerne l'apiculture (7 M 131) de 1813 à 1933. Trois liasses (7 M 132-134) sont consacrées à la sériciculture. N'ont été classés ici que les documents sur la culture et la production des mûriers et des vers à soie, les dossiers sur la transformation et sur l'industrialisation de la soie ont été logiquement classés en sous-série 9 M (Industrie). Les cotes 7 M 135-137 concernent la culture du chanvre, très répandue au XIX^e siècle en Indre-et-Loire, principalement dans la vallée de la Loire et de la Vienne. Plusieurs liasses (7 M 138-141) regroupent des cultures aussi variées que la betterave, la pomme de terre, l'osier, l'indigotier, les plantes tinctoriales, etc. Ces documents ne témoignent malheureusement pas de l'immense variété de la production du département. Les documents concernant la culture des céréales (7 M 142-190) sont assez riches, en particulier sur l'organisation du battage en temps de guerre (7 M 142-151). Seuls les documents sur les surfaces ensemencées (7 M 152-190) ont été classés ici. Les documents statistiques sur la production de céréales ont été intégrés dans la sous-série 6 M. Les liasses concernant la viticulture (7 M 191-219) sont de première importance

avec une belle série sur les surfaces cultivées, sur le contrôle des appellations et sur les déclarations de récolte, sans oublier les dossiers sur la lutte contre le phylloxera qui a causé dans le département des dommages importants.

Etablissements et laboratoires agronomiques

On retrouve ici des dossiers qui démontrent l'importance accordée par les pouvoirs publics au développement de l'agriculture au XIX^e siècle par la création de pépinières, de laboratoires et de champs d'expérimentation ainsi que deux dossiers (7 M 220 et 225) sur le jardin botanique de Tours.

Elevage et épizooties

Là encore, pour compléter les informations, principalement sur l'élevage des bovins et des ovins, on aura recours aux statistiques de la sous-série 6 M. Un bel ensemble (7M 227-245), de 1788 à 1931, est consacré à l'élevage des chevaux et des étalons contrôlés par le haras national de Blois et témoigne de l'importance de cet élevage. On note une cote (7 M 242) consacrée à l'amélioration des bêtes à laine, en particulier celle du bélier mérinos au début du XIX^e siècle voulue par les pouvoirs publics. Parmi les dossiers sur les épizooties et le contrôle sanitaire (7 M 246-257), on note en particulier une cote (7 M 256) qui regroupe les recensements, de l'an XII à 1926, des vétérinaires exerçant en Indre-et-Loire.

Courses hippiques, concours, comices et expositions

Les liasses sur les concours hippiques (7 M 258-266) contiennent de riches documents sur l'organisation des concours de Neuillé-Pont-Pierre et de Tours qu'il faut mettre en parallèle, sans les confondre, avec les documents sur les courses hippiques (7 M 267-274). Les dossiers relatifs aux concours, comices et expositions agricoles (7 M 275-297) démontrent là encore l'intérêt des pouvoirs publics, surtout au XIX^e siècle, pour promouvoir et améliorer la production agricole. Parmi les concours agricoles, on distingue les concours à vocation générale, organisés dans tout le département, les concours régionaux ou nationaux qui se tiennent hors du département et les concours régionaux organisés à Tours. Les dossiers des concours agricoles régionaux témoignent de la vitalité de l'agriculture du département. On note deux liasses (7 M 285-286) sur l'importance accordée, à compter de 1904, à la promotion et à la valorisation de la main d'œuvre agricole. Les dossiers sur l'organisation des comices agricoles (7 M 287-297), de 1819 à 1914, sont de premier intérêt pour l'histoire locale. La Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres d'Indre-et-Loire étant chargée d'organiser des comices et concours agricoles, on se reportera aux cotes la concernant (7 M 73-74). Enfin, une cote (7 M 297) concerne l'organisation de la « Grande semaine de Tours », manifestation qui ne porte pas uniquement sur l'agriculture, mais aussi sur l'industrie, le commerce et les arts. Souvent les expositions aussi locales, nationales qu'internationales comme les expositions universelles, ne concernent pas uniquement l'agriculture, mais aussi et conjointement l'industrie et le commerce, on se reportera donc à la sous-série 8 M, Commerce, rubrique « Expositions et Promotion du commerce et de l'industrie » pour trouver mention des produits agricoles exposés.

Equipement rural et génie rural

7M - Composition et intérêt

Deux articles (7 M 298-299) portent sur l'équipement rural. On ne peut que regretter l'absence de documents sur l'évolution technique qui a marqué la fin du XIX^e siècle et la première moitié du XX^e.

Dans le fonds du génie rural (7 M 300-302), il est à signaler les dossiers sur les caves coopératives viticoles et sur les silos et magasins coopératifs à blé, créés en Indre-et-Loire après la première guerre mondiale. Le génie rural étant chargé de la coordination de l'ensemble des travaux exécutés par des cultivateurs ou par des associations syndicales et sollicité par le préfet de donner des avis sur la constitution des associations syndicales agricoles, il est à regretter l'absence de tout dossier de cet ordre.

Office départementale agricole

Composé uniquement de pièces comptables de 1919 à 1936, ce fonds (7 M 303-307) est à rapprocher des cotes 7 M 18 et 21 portant sur l'organisation des services administratifs agricoles et provenant de la préfecture.

Direction des Ponts et chaussées

Le fonds ne contient qu'un très petit article (7 M 308) sur un point particulier, à savoir l'influence de la météorologie sur les cultures.

Eaux et forêts

Fonds de la préfecture

Affaires générales et administration

Pour les affaires générales et la réglementation (7 M 309-310), on se reportera aussi aux cotes 7 M 1 à 17 qui contiennent l'ensemble des directives sur l'agriculture, ainsi qu'aux cotes 7 M 362-370 qui proviennent du fonds de l'administration des eaux et forêts. On note une liasse (7 M 309) sur l'utilisation du bois de chauffage pendant la première guerre mondiale. Les documents sur le fonctionnement des administrations des eaux et forêts (7 M 311-312) sont peu importants. Les dossiers consacrés aux délits forestiers et de pêche (7 M 313-314) sont très lacunaires.

Gestion des forêts domaniales, hospitalières et privées

Après trois liasses (7 M 315-318) sur les aliénations et ventes de bois, on trouve une très belle série de documents sur les ventes de coupes de bois (7 M 319-332). Suivent des dossiers sur les ventes de produits sylvicoles (7 M 333-334). La liasse sur les anticipations (c'est à dire sur l'usurpation et les empiétements sur le bien et les droits du voisin) et contestations de propriétés (7 M 335), assez pauvre, contient néanmoins une pièce intéressante, une copie de la vente du bois et de la métairie du Verger à Amboise par le duc de Choiseul en 1772. Le dossier consacré aux droits d'usage (7 M 336) est, là encore, très décevant, de même que celui réservé aux travaux d'aménagement (7 M 337). Trois cotes (7 M 338-340) concernent les délimitations et bornages. Même si les originaux des procès-verbaux de délimitation générale qui devaient être déposés en préfecture, selon l'article 11 du Code forestier, ne semblent pas être parvenus jusqu'à nous, on note la présence des procès-verbaux de la forêt de Chinon et de celle de Loches pour 1841-1843. Les autres dossiers (7 M 341-344) sont d'un intérêt très limité : aménagement des

routes, concession de terrains, protection contre les incendies. Une seule cote (7 M 345) concerne la gestion des forêts hospitalières, pour une courte période, de 1807 à 1824. Les liasses (7 M 346-350) concernent le contrôle des forêts privées et plus spécialement, de 1866 à 1876, le contrôle des bois soumis à la contribution foncière.

Chasse et pêche

Deux liasses (7 M 351-352) concernent le droit de chasse. Pour une étude complète de la chasse, on se reportera à la sous-série 4 M. Dans l'ensemble assez riche relatif à la pêche (7 M 353-361), on retrouve, classé par ordre chronologique, des arrêtés des cahiers des charges, des procès-verbaux d'adjudication de droit de pêche de l'an XII à 1939. On note un dossier particulier sur la requête spécifique du marquis Voyer d'Argenson contre le classement de la Creuse en rivière navigable en 1835.

Fonds de la direction des Eaux et forêts

Il est inutile de souligner l'importance et l'intérêt de ce fonds particulièrement riche pour le XIX^e siècle. Si l'on y joint les liasses conservées dans la série Q qui concernent l'administration des forêts pendant la Révolution on trouve un ensemble de documents qui reflète les aspects de la vie de la forêt depuis 1790 jusqu'au milieu du XX^e siècle.

Ce fonds ne concerne pas que les forêts du département d'Indre-et-Loire, mais aussi celles des départements dépendant de la conservation de Tours, à savoir, selon les périodes de rattachement, les départements du Loir-et-Cher, du Maine-et-Loire, de la Charente, des Deux-Sèvres, de la Vienne, du Loiret, de la Loire-Inférieure. Ce fonds contient aussi des documents concernant les Côtes-du-Nord, le Finistère, le Cher, l'Ille-et-Vilaine, le Morbihan, la Vendée, l'Eure-et-Loir, la Mayenne, l'Orne et la Sarthe, ce qui montre les aléas des archives au gré des divers rattachements des conservations au cours des temps.

Affaires générales, réglementation et administration

Les affaires générales et la réglementation sont classées chronologiquement. En ce qui concerne la réglementation, on se reportera, en complément, aux cotes 7 M 1-17 et 7 M 309-310 qui proviennent du fonds de la préfecture. On note une liasse (7 M 376) qui recense les documents (circulaires, instructions) fournis au conservateur de 1853 à 1900 et qui témoigne de l'activité de l'administration forestière.

Pour les documents sur la gestion des services de l'administration des eaux et forêts (7 M 371-417), on note principalement les rapports d'inspection ainsi que de nombreux documents comptables. On note aussi un dossier de lutte contre le chômage de 1935 à 1939 (7 M 390), ainsi que des documents (7 M 391-393) sur la mobilisation de la population en temps de guerre de 1939 à 1940. Les dossiers relatifs à la gestion du personnel (7 M 394-417) contiennent de nombreux dossiers individuels de carrière, ainsi que des dossiers sur la mobilisation du personnel forestier en temps de guerre.

Gestion des forêts domaniales

La gestion des forêts domaniales forme un grand ensemble cohérent (7 M 418-531). Le classement de dossiers pose certains problèmes de terminologie. Les dossiers de délimitations et de bornage sont théoriquement séparés des dossiers d'aménagement. Or, les documents

7M - Composition et intérêt

anciens montrent que l'on faisait souvent simultanément les deux opérations de délimitation générale et d'aménagement, soit qu'on profitât d'un aménagement pour opérer une révision de la délimitation, soit que la délimitation précédât un premier aménagement. Les documents comportent malheureusement de grosses lacunes en ce qui concerne les forêts domaniales. Les variations territoriales des circonscriptions des conservations, nous l'avons dit, ont eu des conséquences importantes et fâcheuses sur les archives de la conservation. De plus, la direction départementale de l'agriculture (DDA), chargée depuis 1966 du défrichement, de la chasse et de la pêche, a dû prendre en charge certains dossiers, l'office national des forêts (ONF) restant compétente de la gestion et de l'exploitation. Il se peut aussi que l'administration des domaines ait fait de même. Malgré des lacunes, il y a là une série de documents d'un intérêt fondamental, surtout par le nombre de plans qu'elle contient. Après deux liasses (7 M 418-419) sur le recensement et l'état de situation des forêts, quatre cotes classées chronologiquement (7 M 420-423) concernent les aliénations, les acquisitions, les échanges et les cessions de bois. Toutefois, on trouve peu d'achats parmi les opérations foncières ; celles-ci consistent surtout en échanges. Les aliénations présentent un grand intérêt. Les deux lois du 28 juillet 1860 sur les campagnes d'aliénations portent sur le financement de la construction de routes forestières. Les lois suivantes ne font que proroger les délais d'application et accorder des crédits supplémentaires nécessités par de nouvelles aliénations. La composition des dossiers permet de remarquer combien les ventes ont été difficiles et ont eu peu de succès. On trouve un certain nombre de procès-verbaux d'estimation mais peu de procès-verbaux d'adjudication. Suit un bel ensemble (7 M 424-471) sur les ventes de coupes de bois et de chablis, surtout pour le XX^e siècle. Trois dossiers assez pauvres (7 M 472-474) regroupent les documents sur les litiges concernant les anticipations, les contestations et les droits de propriétés. On étudiera ces dossiers en même temps que ceux sur les délimitations et bornages (7 M 475-488). Les dossiers de délimitation et bornage sont malheureusement trop souvent vidés de leur contenu. Les litiges s'élevant avec les propriétaires riverains aboutissent le plus souvent à des délimitations partielles. On note en particulier un dossier de litige très intéressant (7 M 475) qui contient une procédure de bornage dans la forêt de Chinon entre l'Etat et le marquis du Puységur en 1889-1890. Des cartes de triangulation (7 M 480-484), très techniques, témoignent du travail des géomètres et des techniciens de l'administration des eaux et forêts.

Un certain nombre de dossiers ont été constitués par l'administration en vue de l'établissement et de la gestion des droits d'usage (7 M 489-492). On y trouve des documents qui ont servi de pièces à conviction dans les litiges qui opposaient l'administration à des particuliers. Malheureusement, les dossiers sont relativement peu riches et très partiels. Les documents sur l'aménagement, l'entretien et l'exploitation des forêts (7 M 493-513) sont eux aussi très lacunaires. Les règlements d'exploitation sont absents. Mais les dossiers, classés par forêt, contiennent souvent de très beaux plans. Les calepins rédigés par les gardes, même si leur lecture et leur interprétation sont difficiles, traduisent les opérations au quotidien du travail de l'administration. La pauvreté de ces documents est d'autant plus regrettable que l'aménagement reste la fonction de base qui détermine les principes et les modalités de gestion d'une forêt. Les documents concernant les routes (7 M 514-517) et les voies ferroviaires (7 M 518-520) sont aussi très pauvres. On note toutefois un très beau plan sur l'établissement de la route forestière dans la forêt de Loches en 1861. Les dossiers sur la protection de la forêt (7 M 521-528) contiennent les délits constatés par les gardes forestiers et les gardes-pêche, ainsi qu'une série intéressante sur les constatations des incendies de 1870 à 1944. Il y a peu de choses sur les places d'expériences (7 M 529-530) et sur l'exploitation touristique (7 M 531).

Chasse et pêche

On se reportera à la liasse 7 M 521 pour les délits constatés par les gardes-pêche de l'arrondissement de Tours de 1850 à 1872. On note un dossier particulier très instructif (7 M 532)

de photographies réalisées par les services des eaux et forêts sur la pêche en rivière. Les documents sur l'adjudication des droits de pêche et de chasse sont extrêmement lacunaires.

Contrôle des forêts privées et hospitalières

Les documents sur les forêts privées (7 M 544-552) sont eux aussi très lacunaires. Ils sont pourtant un moyen d'approche commode pour qui veut aborder l'étude de la propriété privée. Les documents les plus intéressants restent les dossiers de demandes d'autorisation de défrichement soumis au code forestier à compter de la loi du 18 juin 1859. Le contrôle des forêts hospitalières (7 M 553-561), n'est constitué que de plans.

Iconographie

Enfin, ont été placées dans cette partie, des affiches, des cartes et des plans provenant du fonds de l'administration des eaux et forêts qui ne rentrent pas dans les catégories décrites ci-dessus. Ce sont principalement des documents, publiés par diverses administrations, qui ne concernent pas uniquement les départements contrôlés par la conservation des eaux et forêts, mais peuvent couvrir d'autres régions.

